

CONDUCTEUR ENGIN CHANTIER ET CARRIÈRE

Fiche FAST n° **01-08-14** | (30/11/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : Conduit un engin de chantier dont il assure l'entretien courant.

Peut travailler sur chantier bâtiment (terrassement, dallage) dans les TP (routes, génie civil), en carrière ou en galerie.

Principaux engins de chantier à conducteur porté :

- Chargeuse, pelleteuse, tractopelle, brise-roche hydraulique (BRH), pelle hydraulique, excavatrice, trancheuse.
- Tracteurs sur chenille (buteur ou bulldozer, godet, défonceuse ou ripper).
- Décapeuse (scraper).
- Raboteuse, tritureuse.
- Chargeur.
- Dumper (tombereau automoteur), moto-basculeur.
- Niveleuse (grader)
- Finisseur, gravillonneur, machine à coffrage glissant
- Rouleau, cylindre vibrant, compacteur
- Régleuse et talocheuse à béton (voir fiche 04-01-91)

Ces lourds engins (bulldozer : 35 tonnes, dumper en charge : 50 à 200 tonnes) à moteur diesel se déplacent sur chenilles, sur pneus, sur rouleau ou sur cylindre ; leur vitesse ne dépasse généralement pas 25 km / h sauf pour le dumper qui peut atteindre 60 km/h.

- Prépare la mise en route : inspection visuelle, vérifications
- Emprunte des marchepieds ou des échelles pour accéder ou quitter le poste de conduite.
- Conduit l'engin habituellement assis dans la cabine (parfois debout à l'air libre : cylindre vibrant) à l'aide d'un volant, de leviers (joysticks), de manettes ou de pédales (manettes + pédales sur pelle hydraulique ; volant, levier de vitesses et 3 pédales sur dumper ou chargeur à pneus).
- Est attentif au personnel de chantier et à la signalisation, aux autres engins ou véhicules opérant à proximité.
- Fait le plein de fuel, vérifie les niveaux et complète si nécessaire (huile, eau). Vérifie la pression des pneus.
- Peut faire les vidanges et graissages de l'engin (toutes les 50 heures sur petit dumper 25-50 tonnes, toutes les 150 heures sur un chargeur à pneus).

- Peut nettoyer l'engin (pulvérisation de détergents spéciaux ; nettoyage haute pression).
- Peut effectuer des réparations (manutention lourde, nettoyage de pièces au pétrole, soudage).
- Peut conduire différents engins.
- Peut stabiliser l'engin à l'aide de patins de calage (manutention lourde).



Exigences

- Acuité Cinétique
- Acuité auditive adaptée au poste (audition dans le bruit)
- Attention/ Vigilance
- Co-activité
- Contrainte posturale : position assise prolongée (ou debout prolongée)
- Coordination/ Précision Gestuelle
- Esprit Sécurité
- Horaire de travail : 2X8h (en carrière), 3x8h (travaux génie civil : galeries tunnels), heures supplémentaires
- Température extrême (forte chaleur, grand froid)
- Mobilité physique : dénivellation : montée/descente engin
- Multiplicité Lieux Travail
- Poste Sécurité
- Temps réaction adapté
- Travail seul
- Geste répétitif
- Travail à proximité voie circulée : travaux en ville, bordure de route
- Vision adaptée au poste : champ visuel, vision du relief, nocturne, crépusculaire, loin, des couleurs ; résistance éblouissement ; appréciation distance

Accident du travail

- Chute de hauteur : engin, benne, échelle d'accès
- Chute de plain-pied : terrain accidenté, surface glissante, dénivellation
- Projection particulaire : corps étranger
- Renversement d'engin : effondrement terrain, pente, fausse manoeuvre
- Contact avec conducteur sous tension : ligne électrique enterrée, ligne électrique aérienne, arc électrique
- Explosion : atmosphère explosive (rupture canalisation), engins de la dernière guerre
- Risque routier : trajet, mission
- Travaux rayonnement non ionisant : soudage (travaux d'entretien)
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant : travaux entretien engin
- Port manuel de charge : matériel pour entretien engin, bidons
- Emploi d'appareil sous pression : nettoyage des engins

Nuisances

- Vibrations corps entier
- Bruit
- Manutention manuelle lourde
- Carburants : fuel, gasoil, essence
- Huile minérale : lubrifiant (huiles moteur, fluides hydrauliques)/graisse
- Poussières minérales silice : carrière
- Vapeurs, fumées d'enrobés ou de bitume
- Gaz combustion d'échappement : en galerie diesel (particules fines): CO, NO₂, SO₂
- Détergents

Maladies professionnelles

- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier [97] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique [65] "Tableau MP INRS
- Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille [25] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse [36] "Tableau MP INRS
- Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone [64] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Actions préventives

Mesures organisationnelles

- AUTORISATION DE CONDUITE : Engins de chantier (cat 1 à 10) ; appareils et engin de levage (pont roulant, chariot automoteur, PEMP, grue auxiliaire autoportée).
- BRUIT
- INSTALLATIONS HYGIENE DE VIE (IHV): local, emplacement en véhicule aménagé comprenant des installations sanitaires (vestiaire, cabinet d'aisance, lavabo, douche), un réfectoire sur le lieu de travail ou à proximité dont l'entretien quotidien est assuré
- DR/ DICT (DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS/DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX : Relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages pour repérage réseau enterré (assainissement, eau, gaz, électricité, télécoms...).
- NORMALISATION HYGIENE/QUALITE/SECURITE/ENVIRONNEMENT (HQSE)
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS
- PREVENTION SI FORTE CHALEUR : prévoir de l'eau potable fraîche (au moins 3 litres par personne), adaptation des tâches et des horaires,
- PLAN PRÉVENTION ENTREPRISE EXTÉRIEURE / UTILISATRICE :
- REGLEMENT INTERIEUR
- SIGNALISATION ROUTIERE TEMPORAIRE (CHANTIER MOBILE)
- PENIBILITE

Mesures techniques

- BALISAGE PERIMETRE SECURITE ROUTIERE
- ENGIN DE CHANTIER : accès ergonomique et sûr maintenu propre et en état (échelle d'accès avec main courante, poignées, marchepied antidérapant), cabine adaptée ergonomique : siège anti vibratile suspendu bien réglé et entretenu. Une climatisation de l'engin est recommandée dans tous les cas, avec un entretien régulier, permettant de travailler dans de meilleures conditions et d'éviter le travail, portière ouverte (exposition au bruit et à l'empoussiérage)
- RISQUE POUSSIÈRE : entretien des pistes de circulation (arrosage régulier, travail portes fermées), travail cabine fermée.
- LUTTE INCENDIE
- TRAVAIL ISOLE ET DANGEREUX : confié, après évaluation des risques, à un chauffeur formé, expérimenté, disposant d'un moyen de communication (liaison avec l'entreprise voire les services de secours).
- VIBRATIONS : Corps entier : siège suspendu, suspension basse fréquence, pneus plus souples ; optimiser la posture du conducteur : siège réglable facilitant la rotation du buste, aides visuelles aux manoeuvres...
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS

Mesures humaines

- ATTESTATION D'EXPOSITION : CMR et agents chimiques dangereux, lors de travaux sur site pollué.
- CERTIFICAT APTITUDE CONDUITE EN SECURITE (CACES)
- FORMATION INFORMATION DES RISQUES SANTE/SECURITE DES SALARIES
- EPI : chaussures de sécurité (pour travaux enrobés, semelle résistant à la chaleur) ; PICB (protection individuelle contre le bruit) ; masques antipoussières (P2 ou P3) ou antigaz si travail en site pollué ; vêtements de protection : tenue combinaison, ou 2 pièces veste/pantalon, vêtements haute visibilité équipés de bandes rétro réfléchissantes de signalisation de catégorie 2 ou 3 pour travaux routiers, combinaison jetable (zone polluée), vêtement de protection pour les intempéries ..
- FORMATION INFORMATION BRUIT
- INFORMATION HYGIENE DE VIE
- FORMATION UTILISATION DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE INCENDIE
- FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES SST
- FORMATION AUTRES RISQUES SPECIFIQUES : risque routier et travail à proximité de voie circulée, risque électrique, évolution à proximité de ligne électrique aérienne, risque chimique, biologiques (évolution sur site pollué), autres risques physiques (vibrations...)
- NOTICE INFORMATION DES SALARIES : si risques CMR et chimique (évolution sur site pollué).
- PENIBILITE

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Fiches Métrologie liées

- Voir les fiches de métrologie liées.

Mot-clés

BRUIT, CARBURANT, CHANTIER, CHARGEUSE, CONDUCTEUR, DECAPEUSE, DETERGENT, ENGIN, ENGIN DE CHANTIER, ENROBES, FINISSEUR, GAZ D'ECHAPPEMENT, HUILE MINERALE, MANUTENTION, NIVELEUSE, PELLETEUSE, POSTE DE SECURITE, POSTURE, POUSSIERE, ROULEAU, SILICE, TERRASSEMENT, TRANCHEUSE, VIBRATION